

Réf: Dossier N° 120088

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ORCHIDEZ »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX ANGRE 7 EME TRANCHE, Lot 3648, Ilot 297

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORCHIDEZ »

Objet : -L'Acquisition, l'administration et la gestion immobilière, la location, la vente de tous immeubles et biens immobiliers

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX ANGRE 7 EME TRANCHE, Lot 3648, Ilot 297

Dirigeant(s) : Mlle GNINIA CHRYSTEL MARIE LOUISE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03710 du 04/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29498/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

